

**DISCOURS DU TRES HONORABLE CAVAYE YEGUIE
DJIBRIL, A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DE LA SESSION BUDGETAIRE DE
NOVEMBRE 2015**

- **Monsieur le Président du Sénat;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement;**
- **Monsieur le Premier Président de la Cour Suprême;**
- **Monsieur le Procureur Général près la Cour Suprême;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et les Représentants des Organisations Internationales;**
- **Mesdames et Messieurs les membres du Parlement et Chers Collègues;**
- **Distingués membres de la société civile;**
- **Mesdames et Messieurs,**

Après une intersession qui aura duré près de quatre mois, nous voici à nouveau réunis dans cet Hémicycle, à l'occasion de l'ouverture des travaux de la session ordinaire de novembre 2015, la 8^{ème} session de ce quinquennat législatif. D'entrée de jeu, je tiens à préciser que cette session est consacrée, pour l'essentiel, à l'examen du projet de loi de finances de l'exercice 2016 qui fixe le cadre législatif et financier du développement économique et social de notre pays.

Loin d'être une formalité, voire une pure tradition, votre présence à cette cérémonie, Monsieur le Président du Sénat, Monsieur le premier Ministre Chef du Gouvernement, Monsieur le premier Président de la Cour suprême, distingués membres du corps diplomatique, Mesdames Messieurs, est une marque d'estime et de considération à l'endroit de la représentation nationale et un engagement

commun à travailler ensemble et en synergie pour le bien être des populations.

Qu'il me soit permis en retour de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de souhaiter à chacun de vous ici présent, une chaleureuse et cordiale bienvenue dans cet hémicycle de l'Assemblée nationale et un séjour des plus agréables pendant tout le temps que nous aurons à passer ensemble en ces lieux.

La présente session comme je l'ai rappelé plus haut est consacrée à l'examen et au vote de la loi des finances de l'Etat. Elle intervient au lendemain d'importants actes du Président de la République, au premier rang desquels le Décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement.

A la faveur de ce réaménagement, une nouvelle cuvée de ministres a fait son entrée dans le Gouvernement, pour renforcer l'équipe restée en place et ainsi accélérer la

*réalisation des grands projets structurants mis en œuvre par
Son Excellence, M. Paul Biya, Président de la République,
Chef de l'Etat.*

*La présente cérémonie m'offre fort opportunément
l'occasion d'adresser au nom de la représentation nationale et
au mien propre nos sincères félicitations à tous les membres
de cette nouvelle équipe gouvernementale sur qui le
Président de la République, Chef de l'Etat et Chef des armées
a bien voulu jeter son dévolu pour accélérer et conduire avec
assurance les grands projets structurants lancés depuis
quelques années pour certains, depuis quelques mois pour
d'autres.*

*De façon particulière, je voudrais magnifier le geste du
Chef de l'Etat en faveur du Premier Ministre M. YANG
Philémon qui a été reconduit à la tête du nouveau
Gouvernement du 02 octobre 2015. Monsieur le Premier
Ministre, recevez les chaleureuses félicitations de tous les*

députés de la Nation auxquelles j'associe les miennes propres.

Monsieur le Premier Ministre, Mesdames Messieurs les ministres, point n'est besoin de nous attarder ici, sur l'importance et la délicatesse des hautes missions qui vous incombent désormais.

Le Chef de l'Etat au cours du Conseil ministériel du 15 octobre 2015 a déclaré je cite « **servir son pays en qualité de membre du gouvernement est un honneur mais c'est aussi et surtout une responsabilité, une lourde responsabilité** » fin de citation.

Que ces paroles fortes s'incrument dans vos cœurs et servent de gouvernail et de balise sur vos chemins respectifs.

En portant son choix sur vous, le Chef de l'Etat, Son Excellence Paul Biya a espoir que chacun de vous utilisera son expérience et toute son expertise pour combler les

attentes du peuple camerounais dont nous les députés, avons la lourde charge d'être des représentants.

Les défis, les enjeux sociopolitiques et économiques sont nombreux, les dossiers urgents et prioritaires sont aussi nombreux. Je voudrais faire allusion aux nombreux chantiers lancés dans le cadre du plan d'urgence et à l'organisation des coupes d'Afrique des nations de football de 2016 et 2019 qui sont comptés parmi les priorités du Gouvernement de la République.

Du reste, Monsieur le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs les ministres, je voudrais vous assurer de la disponibilité des députés, représentants du peuple, à vous accompagner dans l'accomplissement des missions que le Président de la république vous a assignées.

Il ne s'aurait d'ailleurs en être autrement car le Parlement est une institution de la République qui n'est ni en

opposition, ni en concurrence et encore moins en rivalité avec le Gouvernement.

C'est pourquoi, j'exhorte les ministres et les députés à travailler la main dans la main et en parfaite synergie, afin que les objectifs de l'émergence soient à coup sûr atteints. A cet égard, j'invite mes collègues députés à se montrer particulièrement disciplinés, unis et soudés sachant que notre attention, l'attention de tous doit être polarisée par les efforts de développement de notre pays.

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Premier Ministre Chef du gouvernement,

Mesdames Messieurs.

Au moment où s'ouvrent nos travaux, un des nôtres manque à l'appel. Alors que nous espérons afficher complet dans le cahier de présence de ce jour d'ouverture de session, l'aiguillon de la mort, hélas, a eu raison d'un de nos collègues.

En effet, l'honorable VICHE TAGA, puis qu'il s'agit de lui, député du Mayo-Tsanaga Nord dans la région de l'Extrême-Nord, nous a définitivement quittés le 21 août 2015 des suites de maladie, rangeant du même coup son écharpe dans les placards de l'histoire.

Il s'en est allé, notre cher collègue, tout comme ces pèlerins qui ont perdu la vie suite à une tragique bousculade survenue le 24 septembre 2015 à Mina en Arabie Saoudite, tout comme ces braves et intrépides militaires camerounais qui sont tombés au front dans la guerre que notre pays livre aux terroristes de la cynique secte Boko Haram, tout comme enfin ces paisibles citoyens fauchés par les actes criminels des kamikazes qui malheureusement, continuent à semer la désolation dans nos villages de la dorsale Ouest de la région de l'Extrême- Nord.

Les camerounais ont d'ailleurs apprécié à sa juste valeur l'assistance spéciale du Chef de l'Etat accordée aux blessés

et aux membres des familles des victimes de cette horrible catastrophe de la Mecque. En outre, la journée de deuil national décrétée par le Chef de l'Etat le 16 octobre dernier à la suite de ce douloureux évènement a été favorablement accueillie par l'ensemble du peuple camerounais.

Aux familles des victimes de tous ces drames et à celle de notre illustre collègue Viche Taga de regretté mémoire, j'adresse, au nom de la représentation nationale nos sincères condoléances.

Je vous prie de bien vouloir vous lever pour observer une minute de silence à la mémoire de tous ces illustres disparus.

SILENCE

Excellences,

Mesdames messieurs,

La situation sécuritaire aux frontières occidentales de la région de l'Extrême-Nord et à l'Est de notre cher et beau

pays reste encore préoccupante, en dépit des efforts inlassablement déployés par le Gouvernement de la République.

Dans la partie septentrionale et plus précisément dans la région de l'Extrême-Nord, la secte islamiste Boko Haram, à travers des attentats suicides qui est son nouveau mode opératoire, des rapt ou enlèvements de personnes, des destructions des biens, assassinats et exécutions sommaires, continue de semer l'horreur, la terreur et la peur.

C'est notamment le cas, pour le déplorer de l'exécution du fils du Chef traditionnel de 2^{ème} degré de KOSSA dans le département du Mayo-Sava, égorgé comme une bête de somme il y a deux jours, de l'exécution de cinq personnes à BIA dans l'arrondissement de Kolofata hier et, il y a juste quelques heures, l'assassinat du président de la sous-section RDPC de KOUYAPE dans le Mayo-Sava par ces terroristes de Boko Haram.

Seize attentats suicides aux conséquences matérielles et humaines inestimables, dont le dernier est survenu à Fotokol il y a trois jours, ont été perpétrés au cours de ces six derniers mois.

Du fait de ces exactions, les populations fuyant les zones frontalières affluent massivement vers les zones urbaines relativement plus sécurisées ou vers des agglomérations situées plus à l'intérieur de la région, s'exposant et exposant les communautés qui les accueillent à toutes les intempéries et autres formes de calamité.

Les activités champêtres et commerciales sont réduites à leur plus simple expression, plongeant de nombreux villages dans la misère, la disette et à d'autres difficultés existentielles.

La pluviométrie bien que satisfaisante cette année dans les départements du Logone et Chari, du Mayo-Sava et du Mayo-Tsanaga, départements les plus affectés par les actions terroristes de la secte Boko Haram, n'a pas été, hélas,

capitalisée et mis à profit par les braves paysans de ces zones qui, redoutant les incursions et les atrocités de ces terroristes barbares n'ont point daigné vaquer à leurs occupations agro-pastorales.

Du coup, avec l'affluence des milliers d'immigrés venus du Nigéria voisin, la situation alimentaire, déjà précaire, s'est sérieusement dégradée, avec à la clé la menace d'une sérieuse crise alimentaire.

Fort de ce qui précède, je saisis l'occasion qui m'est ainsi offerte pour davantage toucher la sensibilité de tous et de chacun, et lancer un appel à une solidarité plus agissante en direction de la communauté nationale et internationale afin que le spectre de cette crise alimentaire soit rapidement éloigné.

Monsieur le Président du Sénat,

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences,

Mesdames Messieurs.

Le tableau fort alarmant que je viens de présenter serait plus sombre encore, n'eût été la sollicitude constante et renouvelée du couple présidentiel à l'endroit des populations victimes du terrorisme, de la criminalité transfrontalière et des catastrophes naturelles, tant dans le septentrion que dans la région de l'Est.

La manifestation de cette sollicitude constante vient d'être encore concrétisée à Maroua il y a à peine quelques jours par la remise d'un important don spécial de 1250 tonnes de denrées alimentaires et de 16500 sacs de tourteaux pour une valeur de 2 milliards 227 millions de Fcfa.

C'est le lieu d'exprimer au nom de toute la représentation nationale et au mien propre, notre sincère gratitude au Président de la République et à sa très respectée épouse, Mme Chantal BIYA, pour la compassion, la générosité légendaire et la magnanimité dont ils n'ont jamais cessé de

faire montre chaque fois que des cataclysmes se produisent à travers l'ensemble du pays et plus spécialement dans la région de l'Extrême-Nord.

Dans le registre des mots de reconnaissance, je ne voudrais pas manquer d'apprécier, à leurs justes valeurs, les actions remarquables et remarquées des organisations internationales ainsi que celles des hommes et femmes de bonne volonté qui ont laissé eux aussi, agir et parler leur humanisme et leur élan de solidarité à l'effet d'alléger et atténuer les souffrances de ces compatriotes sinistrés.

A ceux-là également, j'exprime la gratitude de toute la représentation nationale.

Je tiens à présent à saluer et à célébrer la bravoure, le sens du devoir et de l'esprit de sacrifice qui caractérisent les éléments de nos forces de défense et de sécurité.

Eux qui, tels des combattants infatigables, intrépides, courageux, mus par l'amour de la patrie, prêts à mettre en

péril leurs vies, défendent et protègent efficacement les populations des contrées souvent pilonnées par les membres de Boko Haram. Que ces vaillants soldats trouvent ici les encouragements mérités de l'ensemble des députés.

Last but not the least, je me félicite de la coopération de plus en plus étroite et fructueuse des populations locales et par ailleurs cibles des terroristes. Les comités de vigilance et de veille mis en place par ces populations qui en sont d'ailleurs les membres, fonctionnent jusqu'ici à la grande satisfaction de l'ensemble des camerounais et des autorités en charge des questions de sécurité et de défense.

La collaboration des populations et de ces braves jeunes gens, qui ont compris que la défense nationale doit être une affaire populaire a permis d'éloigner de leurs sphères, de nombreux individus suspects, d'éventrer des plans diaboliques concoctés par ces ennemis de notre société, nous

évitant ainsi d'insoutenables bains de sang et de pertes en vies humaines.

Il faut noter pour s'en convaincre que le changement actuel du mode opératoire de cette insidieuse secte traduit manifestement son incapacité à s'attaquer de façon frontale à notre armée dont la redoutable puissance de feu ne fait l'ombre d'aucun doute.

Les attentats suicides, le placement des mines et engins explosifs sur des voies susceptibles d'être empruntées par les patrouilles de nos forces de défense est une preuve entre autres que l'ennemi est véritablement en difficulté, voire en déroute.

*Mais le changement de tactique et du mode opératoire de la secte Boko Haram devrait suggérer à nos forces de défense et de sécurité une mise en œuvre de stratégies spéciales de combat. **Car à menaces nouvelles, doivent correspondre des stratégies de riposte nouvelles.** Je ne leur*

apprend rien. Elles font suffisamment étalage de leur professionnalisme.

Il faut tout de même reconnaître que l'étau est entrain de se resserrer autour de Boko Haram qui vit, pour ainsi dire, ses derniers jours. La secte Boko Haram va être anéantie et boutée hors de notre territoire. Elle le sera par tous les moyens.

A cet effet, nous espérons que le renforcement de la coopération militaire, visible à travers notamment le don de matériels militaires, l'appui technique et logistique offerts par l'Union européenne, les pays amis du Cameroun à travers le monde et récemment encore, l'envoi de 300 militaires américains basés dans la capitale régionale du Nord contribuera à coup sûr à enrayer définitivement les exactions de cet ennemi invisible mais réel.

C'est une fois de plus là, l'évidence du dynamisme de la diplomatie camerounaise, une diplomatie efficace,

enrangeant sans tambours ni trompettes, de grandes victoires sous la haute impulsion de Son Excellence Paul Biya, Président de la République Chef de l'Etat.

Je ne saurais clore ce chapitre sans attirer l'attention du Gouvernement et des organisations spécialisées sur l'instrumentalisation de plus en plus croissante de la gente féminine par ces hors la loi qui utilisent des petites filles comme kamikazes pour accomplir leurs desseins obscurs, diaboliques et ignobles.

Face à ces pratiques de plus en plus récurrentes, la Chambre des représentants du peuple demande au Gouvernement et notamment aux départements ministériels chargés spécialement de la formation et de l'éducation de la jeunesse, de la femme et de la famille ainsi que des affaires sociales, de redoubler de vigilance et de rechercher des stratégies efficaces, pour renforcer l'encadrement civique,

moral, éthique et professionnel de cette jeunesse, fer de lance de notre nation, hélas devenue cible et instrument des terroristes islamistes.

Evoquons maintenant des faits qui sont susceptibles de nous réjouir. Je salue, et avec moi l'ensemble des députés, un certain nombre de mesures prises par le Gouvernement ces derniers mois pour le bien des populations à savoir :

- La mise en place effective de la banque des PME et de l'Agence de promotion des PME qui marque un véritable tournant dans l'accompagnement des jeunes et petits entrepreneurs car, nous ne l'ignorons pas, la petite entreprise est le socle de notre économie.*
- La création de la Société nationale de transport d'électricité (SONATREL), en application de la loi-cadre sur le secteur de l'électricité adopté par le parlement en 2014. Cette mesure forte va améliorer le*

service public dans ce domaine et ainsi résorber la crise énergétique de temps en temps signalée.

- *Le lancement du programme de migration vers la Télévision Numérique Terrestre et la récente restructuration de la CRTV qui, nous l'espérons, va permettre d'améliorer les productions et la qualité de service public de notre chaîne de télévision nationale.*

Cette migration vers le numérique est un saut qualitatif appréciable qui pourra révolutionner le paysage audiovisuel national.

Chers collègues députés,

Mesdames messieurs,

L'examen de la loi des finances pour l'exercice 2016, objet de la présente session ordinaire, intervient dans un contexte socio-économique national marqué par la chute des cours du pétrole et des matières premières, la guerre contre la

secte terroriste Boko Haram et l'insécurité transfrontalière comme je l'ai souligné plus haut.

C'est le lieu de souligner et d'apprécier les performances louables en matière de recouvrement des impôts dans le cadre de la fiscalité intérieure, qui ont procuré d'importantes ressources ayant permis à l'Etat de respecter ses engagements financiers.

Toutefois, en examinant le projet de loi de finance de 2016, nous devons garder présent à l'esprit, l'impératif de la performance dans la perspective d'atteindre l'objectif majeur et la priorité du gouvernement qui est l'accélération de la croissance économique.

Il nous revient à cet égard de nous assurer que les orientations données par le Président de la république en vue de la réalisation de nos ambitions de développement ont guidé l'élaboration de ce projet de loi des finances et que

celles de la circulaire relative à la préparation du budget 2016 ont été réellement prises en compte.

Il est question, retenons le, de renforcer la discipline budgétaire, de consolider les avancées de la décentralisation, de réaliser le recensement général de l'agriculture et de l'élevage, socle de notre économie, d'améliorer l'environnement des affaires, de rendre effectif l'octroi de mesures d'incitation à l'investissement adoptées par le Parlement, d'améliorer le rendement de la parafiscalité afin que les ressources secrétées servent effectivement à la promotion des secteurs vitaux concernés et non aller à des dépenses de fonctionnement. Il est aussi question de renforcer la professionnalisation des enseignements et la gouvernance publique.

S'agissant de ce dernier volet, c'est-à-dire la gouvernance publique, l'Assemblée Nationale poursuivra au cours de cette session, son programme de renforcement des

capacités des députés afin de leur permettre d'accomplir pleinement et efficacement leurs missions de contrôle parlementaire des finances publiques telles que prévues dans la loi portant Régime financier de l'Etat.

Il me plaît d'ailleurs de révéler que les instruments d'encadrement de ces missions sont en cours de finalisation. Le code de déontologie et d'éthique appliqué au contrôle parlementaire des finances publiques est achevé, et le Manuel de procédure quant à lui est en cours d'examen.

Sur un tout autre plan, qu'il me soit permis de mentionner qu'un certain nombre d'activités auront ponctué l'intersession qui s'achève ce jour, preuve, s'il en était encore besoin, que notre chambre n'est pas restée bras croisés. Bien au contraire, tenez.

En droite ligne de notre politique de renforcement des capacités des députés et du personnel administratif de l'Assemblée Nationale dont l'objectif premier est de disposer

de ressources humaines qualifiées et compétentes, plusieurs séminaires et activités apparentées ont été organisés à leur intention. Nous pouvons citer :

- *Le séminaire de renforcement des capacités des députés membres de la commission des finances et du budget, cheville ouvrière des présentes assises et celles des membres de la cellule technique d'appui à la dite commission ;*
- *Les séminaires de renforcement des capacités du personnel de l'Assemblée Nationale, organisés conjointement par l'Ecole Nationale d'Administration (ENA) de Paris et le Centre de Formation à l'Administration Parlementaire (CEFAP) dans le cadre du partenariat ENA de Paris-Assemblée Nationale du Cameroun.*
- *Le séminaire organisé à Kribi à l'intention des responsables de l'administration parlementaire axé sur*

l'informatisation des services financiers et des ressources humaines de l'Assemblée Nationale.

Parallèlement à toutes ces rencontres de formation, il convient de mentionner les remarquables activités des réseaux parlementaires dont le déploiement en intersession vise la proximité avec les populations locales et crée un continuum dans l'exercice du travail parlementaire.

Pour confirmer mes propos, je voudrais faire allusion à trois activités organisées dans ce cadre. Il s'agit du Séminaire de formation au leadership et à l'esprit d'entreprise et d'information sur les opportunités-jeunes, organisé au profit de 150 jeunes responsables du Conseil national de la jeunesse du Mfoundi par le Réseau des parlementaires "espérance jeunes" (REJE), de l'atelier organisé par le Réseau des Parlementaires pour la Gestion Durable des Ecosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale (REPAR) le 30 juillet dernier sur la répartition de la redevance forestière

annuelle, de la commémoration de la journée internationale de la paix le 21 septembre 2015 par le réseau des parlementaires pour la paix et la résolution des conflits entre autres et enfin la célébration de la journée internationale de la démocratie dans le cadre des activités annuelles de l'Union interparlementaire (UIP).

Toujours dans ce registre consacré aux activités menées à l'intersession, nous pouvons signaler la participation des délégations des députés camerounais à plusieurs foras parlementaires internationaux au rang desquelles:

- La 133^{ème} assemblée de l'Union Interparlementaire (UIP) tenue du 17 au 21 octobre 2015 à Genève en Suisse ;*

- *L'Assemblée générale du Commonwealth Parliamentary Association (CPA) région Afrique tenue du 09 au 15 Août à Nairobi au Kenya ;*
- *La réunion du comité exécutif de l'Assemblée Générale du CPA du 30 septembre au 08 octobre 2015 à Londres ;*
- *La réunion des Présidents de Chambres des parlements membres du CPA à Accra du 1^{er} au 07 novembre 2016.*

Aussi, me plaît-il en passant, d'évoquer pour boucler ce bilan, l'intense activité diplomatique menée par notre chambre, que je ne saurais escamoter ou passer sous silence.

Une quinzaine d'audiences riches en couleurs ont eu lieu à l'intersession. La dernière en date a été accordée à une délégation de parlementaires de la Bundestag, conduite par Monsieur UWE KEKERITZ, Membre du Parlement fédéral

allemand et Président du groupe d'Amitié parlementaire pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Ces différentes audiences nous ont permis de consolider notre diplomatie parlementaire dont les récentes victoires sur la scène internationale témoignent de sa vitalité et de son efficacité.

Monsieur le Président du Sénat,

***Monsieur le Premier Ministre Chef du
Gouvernement,***

Monsieur le premier Président de la Cour Suprême,

***Excellences Mesdames Messieurs les membres du
Corps diplomatique et les représentants des
organisations internationales,***

Mesdames Messieurs,

Tout en vous réitérant mes souhaits de bienvenue dans notre Auguste Chambre, je voudrais exhorter mes collègues, les Honorables députés, à rester plus que jamais concentrés

sur ce qui explique notre présence dans cet Hémicycle en ce mois de novembre, d'y focaliser toute votre attention afin que le résultat final de nos travaux honore le peuple camerounais que nous représentons.

Je compte sur votre sens habituel de responsabilité et de patriotisme. Sur ce et tout en souhaitant plein succès à nos délibérations, je déclare ouverts les travaux de la troisième session ordinaire de notre Chambre pour l'année législative 2015.

Vive l'Assemblée Nationale,

Vive son Excellence M. Paul Biya, Président de la

République, chef de l'Etat et Chef des armées,

Vive le Cameroun,

Je vous remercie./-